

2022-09/004

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CALLIAN**

L'an deux mille vingt-deux, le 29 septembre

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de François CAVALLIER

Présents : François CAVALLIER, Jean-Luc ANTONINI, Corine GUIGNON, Jacques BERENGER, Christiane TANZI, Jean-Christophe BERTIN, Pascale AUGUET OTTAVY, Philippe VERCHER, Michel REZK, Karine CACHELEUX, Céline PELLISSIER, Sandrine BUIRON, Aurélie COURANT, Nicolas BAGNIS, Cécile AUTRAN, Pascal MONTLAHUC

Absents excusés : Denis LAURENT (donne pouvoir à Jean-Christophe BERTIN), Jean-Christophe CHAUTARD (donne pouvoir à François CAVALLIER), Isabelle DERBES (donne pouvoir à Christiane TANZI), Sara SUSINI (donne pouvoir à Jacques BERENGER), Timothée KOENIG (donne pouvoir à Karine CACHELEUX), Marie MEYER (donne pouvoir à Jean-Luc ANTONINI)

Absents : néant

Secrétaire de séance : Pascale AUGUET OTTAVY

16 PRESENTS

22 VOTANTS

MANDATS SPECIAUX

Le Conseil Municipal,

VU l'article L. 2123-8 du Code des Collectivités Territoriales ;

Sur proposition de Monsieur Jean-Luc ANTONINI, premier adjoint, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

○ **ACCORDE** à Monsieur François CAVALLIER, le mandat spécial ci-dessous :

- Déplacement à Paris, les 8 et 9 novembre 2022 pour le salon SMART CITY
- Déplacement à Paris, du 22 au 24 novembre 2022 pour le Congrès des Maires

Délibéré à Callian, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

Le Maire

La secrétaire de séance

